

Première Synthèses

Informations

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES ET PAIO EN 2003 ET 2004 :

45 % des jeunes peu qualifiés accueillis dans l'année de leur sortie du système scolaire

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation a pour mission d'aider les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Plus d'un million de jeunes de 16 à 25 ans ont été accueillis en 2004, dont plus de 440 000 pour la première fois. 900 000 ont été reçus en entretien individuel par un conseiller, au moins une fois dans l'année.

450 000 jeunes en contact avec le réseau ont accédé à un emploi ou à une formation au cours de l'année. Ce sont ainsi 355 000 emplois classiques et 62 500 emplois aidés qui ont été conclus pour ces jeunes en 2004.

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) accueille les jeunes de 16 à 25 ans, les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Davantage de jeunes ont été accueillis en 2003-2004

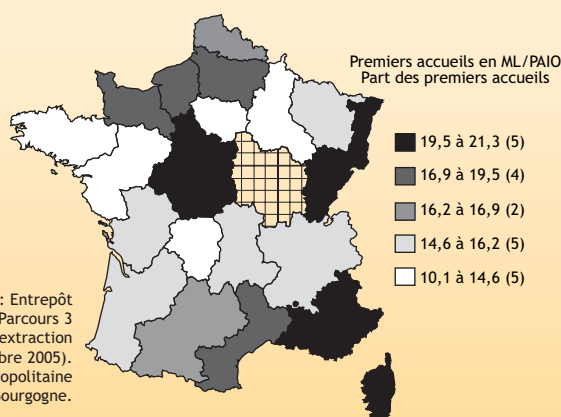
Plus de 440 000 jeunes se sont rendus pour la première fois dans une mission locale ou une PAIO en 2004. Ils étaient 365 000 en 2000, soit une augmentation de 20 % en cinq ans (tableau 1).

Le réseau a reçu en premier accueil, en 2004, des jeunes plus qualifiés qu'en 2002 : les jeunes non qualifiés représentent à peine plus du quart des jeunes en premier accueil, contre un tiers en 2002 (tableau 2).

Les jeunes nouvellement accueillis sont également un peu plus âgés qu'au cours des années précédentes. Les mineurs représentent en moyenne un jeune sur six reçu en premier accueil. Ils sont deux fois plus nombreux en Corse, à la Réunion et en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en Bretagne (carte 1).

Au total, plus d'un million de jeunes ont été en contact avec une structure du réseau des missions locales et PAIO en 2004 (tableau 1). Parmi ceux-ci, plus de 910 000 jeunes ont été reçus par un conseiller au cours de l'année lors d'entretiens individuels, d'ateliers ou d'informations collectives (1). L'activité totale a significativement augmenté : en 2002, 750 000 jeunes avaient été reçus par un conseiller.

Carte 1
Plus d'un jeune sur cinq mineur en Corse, PACA, Alsace, Franche-Comté et Centre



Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005). France métropolitaine sauf Bourgogne.

(1) - En plus des ateliers et des informations collectives, plus de 2 500 000 entretiens individuels avec un conseiller d'une mission locale ou d'une PAIO se sont déroulés en 2004 auprès de 903 000 jeunes.

45 % des sortants du système scolaire de niveau V et moins recourent aux services du réseau dans l'année qui suit leur sortie

Le réseau des missions locales et PAIO intervient généralement assez tôt au cours de l'entrée dans la vie active. Près de la moitié des jeunes s'adressant à une mission locale ou une PAIO sont sortis du système scolaire depuis moins d'un an, un tiers depuis moins de six mois. 45 % des jeunes sortants du système scolaire de niveau V et moins durant l'année scolaire 2002/2003 ont recouru pour la première fois aux services d'une mission locale ou d'une PAIO au cours de l'année qui a suivi leur fin d'études, 60 % dans les deux ans. Ils sont 35 % en Basse-Normandie, contre 58 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur à se rendre dans une mission locale ou une PAIO durant l'année qui suit leur sortie du système scolaire (carte 2).

Les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses que les jeunes hommes parmi les jeunes accueillis, ce qui s'explique probablement par leurs plus grandes difficultés à s'insérer, à niveau de formation donné (Céreq, 2005). Elles sont également, en moyenne, plus âgées lors du premier accueil (tableau 3). Elles sont, en effet, nettement plus diplômées et arrêtent donc plus tard leurs études.

Les moins diplômés bénéficient d'un suivi plus intense

Un tiers des jeunes n'ont plus d'entretien après leur premier contact (tableau 4). Cette proportion est plus élevée (49 %) pour les diplômés du supérieur : la mission locale joue, dans ce cas, un rôle d'information ou d'orientation vers d'autres structures plus adaptées : APEC pour les plus diplômés, ANPE en général. En revanche, les moins qualifiés bénéficient plus souvent de plusieurs entretiens : plus du tiers d'entre eux ont quatre entretiens ou plus en moins d'un an. Toutefois, ce suivi plus intense ne se limite pas aux moins diplômés : 17 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont quatre entretiens ou plus l'année qui suit leur premier contact.

Certains jeunes ont bénéficié d'un nombre très important d'entretiens. 7 % des jeunes non qualifiés reçus en premier accueil ont eu au moins 10 entretiens individuels au cours de l'année qui a suivi. En 2003 et 2004, les missions locales assuraient, en effet une mission d'accompagnement.

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005), sauf Bourgogne et Martinique (données tirées des comptes rendus d'activité).

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005) - France entière, sauf Bourgogne et Martinique.

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005). France métropolitaine sauf Bourgogne.

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005). France métropolitaine sauf Bourgogne.

Encadré 1

DÉFINITIONS

Les jeunes sont « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale ou une PAIO, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, ateliers, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...

Les jeunes sont « accueillis » ou « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.

Tableau 1
Une majorité de jeunes filles parmi le public nouvellement accueilli

	2000	2001	2002	2003	2004
Jeunes accueillis pour la première fois....	365 000	370 000	388 000	414 000	442 810
Dont : femmes (en %).....	54,4	52,9	51,3	51,3	51,6
mineurs (en %)	17,5	16,5	17,0	16,8	15,9
Jeunes en contact avec le réseau	940 000	900 000	910 000	978 000	1 089 000
Dont : jeunes reçus en entretien	750 000	720 000	750 000	828 000	913 000

Tableau 2
Autant de jeunes non qualifiés reçus en premier accueil que de jeunes au moins bacheliers

En pourcentage

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
Non qualifiés (niveaux VI et Vbis)	31,2	21,3	26,1
CAP ou BEP non diplômés, 2 ^{ème} , 1 ^{ère} (niveau V non diplômés)	19,5	14,7	17,0
CAP ou BEP diplômés (niveau V diplômés).....	19,2	19,3	19,2
Baccalauréat non diplômés (niveau IV non diplômés) *	9,7	11,2	10,5
Baccalauréat diplômés (niveau IV diplômés) *	15,2	25,0	20,3
Diplômés de l'enseignement supérieur (niveau III, II, I).....	5,2	8,5	6,9
Total	100,0	100,0	100,0

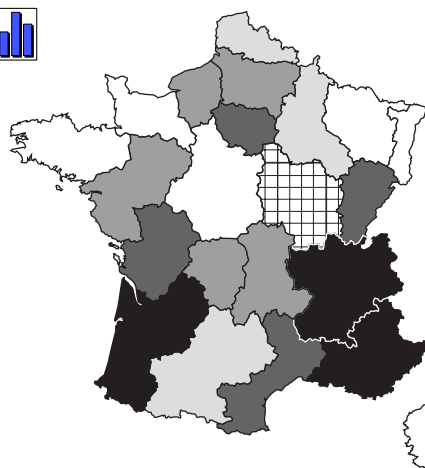
* - Certains de ces jeunes, diplômés ou non du baccalauréat, peuvent être titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Tableau 3
Des jeunes filles accueillies plus tard que leurs homologues masculins

En pourcentage

Âge du premier contact	Hommes	Femmes	Ensemble
16 - 17 ans	18,4	13,6	15,9
18 - 21 ans	51,6	54,6	53,1
22 - 25 ans	29,7	31,4	30,6
26 ans et plus	0,3	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Carte 2
45 % des jeunes sortant du système scolaire de niveau V et moins sont accueillis par le réseau dans l'année de leur sortie



Part des jeunes de scolarité en 2002-2003 accueillis pour la première fois en ML dans l'année suivante

- 52,0 à 58,2 (3)
- 46,1 à 51,9 (4)
- 43,6 à 46,0 (5)
- 42,0 à 43,5 (3)
- 35,0 à 41,9 (6)

Champ : jeunes sortant du système scolaire de niveau VI, Vbis et V durant l'année scolaire 2002/2003.

ment renforcé, notamment dans le cadre du programme TRACE (2). Le plus souvent, les entretiens ne sont pas régulièrement répartis au cours de l'année, mais sont regroupés autour d'une ou de plusieurs périodes.

Être reçu en entretien individuel par un conseiller n'est qu'une des modalités de contact avec une mission locale ou une PAIO. Des entretiens collectifs sont également réalisés à l'occasion d'ateliers (atelier CV ou lettre de motivation, par exemple) ou d'informations collectives (présentation de plans collectifs d'embauches saisonnières, par exemple). Les jeunes peuvent aussi avoir d'autres modes de relation avec la structure : consultation en libre service de documents, appel téléphonique, courrier... Certains jeunes peuvent enfin bénéficier d'intermédiation : ainsi, le conseiller peut rencontrer le nouvel employeur d'un jeune qu'il accompagne afin d'aplanir certaines difficultés.

Lors de ces contacts, le conseiller propose au jeune des services, internes ou externes, immédiats ou différés, mobilisables par la structure sur les aspects professionnels (emploi, formation, projet professionnel) et sociaux de l'insertion (logement, santé, citoyenneté).

Près de 9 % des jeunes reçus en entretien ont un ou plusieurs enfants : 13,5 % des jeunes femmes, 3,5 % des jeunes hommes (tableau 5). Les parents et la famille constituent alors le principal mode de garde : 50 %. Seulement un quart de ces jeunes mobilisent les crèches, les halte-garderie ou font appel à une assistante maternelle. Les autres jeunes n'ont pas de solution pour garder leurs enfants.

(2) - Ce programme a été interrompu fin 2003 et remplacé par le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2005.

Tableau 4
Près du tiers des jeunes ont bénéficié d'au moins quatre entretiens individuels dans les 12 mois qui ont suivi leur premier accueil en 2003

En pourcentage

Niveau de formation à la sortie	Non qualifiés (niveaux VI et Vbis)	CAP ou BEP, (niveau V)	Baccalauréat 2 nd e, 1 ^{er} e (niveau IV) *	Enseignement supérieur (niveau III, II, I)	Ensemble
1.....	30,7	32,2	38,1	48,7	34,4
2.....	19,5	20,8	22,4	23,2	21,0
3.....	13,2	13,5	13,1	11,4	13,2
4.....	9,4	9,0	8,2	6,1	8,7
5-9.....	20,2	18,6	14,4	8,7	17,3
10 et plus.....	7,0	5,9	3,8	1,9	5,4

Champ : jeunes reçus en premier accueil en 2003, nombre d'entretiens individuels y compris l'entretien de premier accueil.

* - Certains de ces jeunes, diplômés ou non du baccalauréat, peuvent être titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005) - France entière, sauf Bourgogne et Martinique.

Encadré 2

200 000 JEUNES HABITANT EN ZONE URBAINE SENSIBLE EN CONTACT AVEC LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES ET PAIO EN 2004

19 % des jeunes en contact avec le réseau en 2004 habitent dans une zone urbaine sensible (ZUS).

80 % de ces jeunes habitant en ZUS ne disposent d'aucun moyen de locomotion personnel, contre 65 % pour l'ensemble des jeunes. Ces jeunes dépendent majoritairement des transports en commun (58 %). Un quart des jeunes dispose du permis de conduire, contre un tiers de l'ensemble des jeunes.

Les jeunes habitant en ZUS ont plus fréquemment un ou plusieurs enfants à charge : 10,5 %, contre 8,6 % de l'ensemble des jeunes suivis en 2004 (16,9 % des jeunes femmes, 4,2 % des jeunes hommes). Ils vivent un peu plus fréquemment en couple. Ils sont moins nombreux à avoir quitté le domicile parental : 32 %, contre 38 % de l'ensemble des jeunes.

73 000 des jeunes en ZUS en contact avec une mission locale ont accédé à un emploi ou une formation en 2004. Ils accèdent plus difficilement que les autres jeunes suivis par le réseau à l'emploi, aidé ou non, en raison de leurs caractéristiques individuelles et des potentialités plus faibles de ces territoires (1) (tableau A).

Tableau A
En pourcentage

Part des jeunes suivis en ML/PAIO en 2004 accédant à :	Pour les jeunes habitant en ZUS	Pour l'ensemble des jeunes
un emploi classique.....	18,4	24,5
un emploi aidé.....	4,5	5,2
une formation.....	17,5	17,4

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005) - France entière sauf Bourgogne et Martinique.

(1) - Données de l'Observatoire national des ZUS, 2004.

Encadré 3

LES ML/PAIO EN 2004 : TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nombre de structures	514
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	
Subventions totales	375 108 875 €
Personnes travaillant en ML/PAIO	9 549
dont : en insertion sociale *	5 968
CONTEXTE	
Population jeune active non occupée	705 035
DEFM jeunes	434 340
ACTIVITÉ	
Jeunes en 1 ^{er} accueil	442 810
Jeunes ayant eu un contact	1 088 982
Jeunes ayant eu un entretien individuel	903 896
Entretiens individuels	2 565 716

Sources : Compte rendu d'activité (CRA) 2004, Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005) - France entière sauf Bourgogne et Martinique (estimations à partir des données CRA).

Population jeune : Recensement de la population 1999 (données 15-24 ans).

DEFM : Dares - ANPE (données 16-24 ans - moyenne des DEFM mensuelles de catégorie 1 de l'année 2004).

* Les personnes travaillant en insertion sociale en mission locale et PAIO sont les chargés d'accueil, les conseillers techniques et les chargés de projet (convention collective des ML/PAIO).

Plus de six jeunes sur dix sont hébergés chez leurs parents et 20 % disposent de leur propre logement. Les jeunes femmes ont plus fréquemment quitté le domicile parental : 56 % vivent chez leurs parents, contre 69 % des jeunes hommes. 5 % des jeunes sont hébergés chez des amis. Plus de 3 % des jeunes reçus en mission locale se déclarent sans hébergement ou en hébergement nomade et 4 % sont dans des modes d'hébergement souvent précaires : foyers ou centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

À peine plus du tiers des jeunes a le permis de conduire B : 35 %. Un jeune sur trois dispose d'un moyen de locomotion motorisé (automobile, moto ou cyclomoteur), qui peut lui être personnel ou qu'il peut éventuellement emprunter, à ses parents par exemple. Les jeunes femmes en sont plus souvent démunies (68 %, contre 61 % des jeunes hommes) alors qu'elles sont, en moyenne, plus âgées. Elles dépendent donc plus souvent des transports en commun, ce qui contribue à aggraver leurs difficultés d'insertion professionnelle (3).

Sur dix jeunes reçus en entretien individuel en 2004, près de la moitié sont des nouveaux venus (encadré 3). C'est en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon que cette part est la plus importante, à l'inverse des régions Champagne-Ardenne et Limousin. Cela reflète sans doute en partie l'attractivité de certaines régions comme l'Ile-de-France pour les jeunes.

Les jeunes reçus en entretien rencontrent de nombreux obstacles d'accès à l'emploi

Près de 450 000 jeunes en contact avec une mission locale ou une PAIO en 2004 ont accédé à un emploi ou une formation au cours de l'année (4) : 265 000 jeunes ont obtenu des contrats de travail classique, 56 300 jeunes des emplois aidés et 190 000 jeunes sont entrés en formation (5).

Pour en savoir plus

Céreq (2005), « Quand l'école est finie... Premiers dans la vie active de la génération 2001 ».

Dares-DGEFP (2006), « Bilan de l'activité des missions locales et Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation », rapport réalisé par Bonaïti C., Dagan Y, Mas S., Sekouri A. pour le compte du Conseil national des missions locales (CNML), à paraître.

DEP (2005), « L'état de l'école », n°15.

Mas S. (2004), « L'activité du réseau des missions locales et PAIO en 2002 : près de 300 000 jeunes sans qualification reçus en entretien », *Premières Informations, Dares*, n°27.3.

Observatoire national des Zones urbaines sensibles (2005), *Rapport 2005*, Éditions de la DIV.

Tableau 5
Principales caractéristiques des jeunes reçus en entretien individuel en 2004

En pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
Âge			
16-17.....	12,4	9,2	10,8
18-21.....	50,9	51,6	51,2
22-25.....	35,5	38,0	36,8
26 ans ou plus.....	1,2	1,2	1,2
Niveau de formation			
VI.....	10,7	6,5	8,5
Vbis.....	25,6	18,2	21,8
V.....	39,3	36,9	38,1
IV et plus.....	24,4	38,4	31,6
Moyen de locomotion individuel motorisé			
Sans.....	61,1	67,9	64,6
Type d'hébergement			
Chez les parents ou famille.....	69,0	56,4	62,5
Logement autonome.....	13,0	27,8	20,6
Chez des amis.....	4,6	5,0	4,8
En foyer, en CHRS, à l'hôtel.....	4,7	3,6	4,2
Sans hébergement.....	2,4	1,8	2,1
Hébergement nomade.....	1,2	0,9	1,0
Autres.....	5,1	4,5	4,8
Situation matrimoniale			
Marié, PACSé, ou vie maritale.....	6,2	17,4	12,0
Enfants à charge			
Au moins un enfant à charge.....	3,5	13,5	8,6

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction d'octobre 2005), sauf Bourgogne et Martinique.

Champ : jeunes reçus en entretien individuel en 2004.

Les contrats de travail classique sont majoritairement des contrats à durée déterminée, en intérim ou saisonnier. Les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent près d'un contrat sur cinq (tableau 6).

Tableau 6
355 000 contrats de travail classique signés en 2004 pour les jeunes suivis en ML/PAIO

En pourcentage

Type de contrats de travail classique	
CDI temps complet.....	13,9
CDI temps partiel.....	4,6
CDD temps complet.....	36,3
CDD temps partiel.....	6,4
intérim.....	23,7
Contrat saisonnier.....	13,5
Autre contrat.....	1,6
Total.....	100,0

Source : voir tableau 5.

Les emplois aidés conclus en 2004 sont principalement des contrats

(3) - Elles sont, en effet, davantage tributaires des horaires de ces transports et ont un rayon de déplacement plus limité (ex : liaisons en étoile sur l'agglomération la plus proche).

(4) - Certains emplois ou formations peuvent ne pas être collectés par les conseillers dans l'application Parcours 3.

(5) - Cela représente 355 000 contrats classiques, 62 500 contrats aidés, 220 000 formations, certains jeunes pouvant enchaîner plusieurs contrats ou formations.

d'apprentissage (27 %) et de qualification (20 %) dans le secteur marchand et des contrats emploi-solidarité (28 %) dans le secteur non marchand (tableau 7).

Tableau 7
Près de la moitié des contrats aidés relèvent de l'alternance

En pourcentage

Type de contrats aidés	
Contrat d'apprentissage.....	27,1
Contrat de qualification.....	20,2
Contrat d'orientation.....	2,2
Contrat de professionnalisation.....	0,7
Contrat initiative emploi (CIE).....	0,7
Contrat jeune en entreprise (CJE-SEJE).....	0,8
Contrat emploi-solidarité (CES).....	28,4
Contrat emploi consolidé (CEC).....	0,9
Contrat en association intermédiaire.....	7,4
CIVIS associations.....	0,7
Contrat emploi jeune (CEJ-NS/EJ).....	1,3
Autres contrats aidés.....	9,6
Total.....	100,0

Source : voir tableau 5.

Stéphanie Mas (Dares).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont éditées par le Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale et du logement,
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61)

Documentation : 01.44.38.23 (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89

e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €,

DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €,

hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €,

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.